



Secrétariat général de
la Communauté du Pacifique

Hina

Les femmes et la pêche

Numéro 3 — Janvier 1999

BULLETIN D'INFORMATION



Coordonnatrice : Aliti Vunisea, c/o Faculté de géographie, Université du Pacifique Sud, P. O. Box 1168, Suva (Fidji). Fax : +679 301487; mél.: <VUNISEA_A@usp.ac.fj>. **Réalisation** : Section Information, division des Ressources marines, CPS, B.P. D 5, 98848 Nouméa Cedex (Nouvelle-Calédonie). Fax : +687 263818; mél. : <cfpinfo@spc.org.nc>. **Imprimé avec le concours financier de l'Australie et de la Nouvelle-Zélande.**

Le mot de la coordinatrice

Nous avons le plaisir de vous présenter le troisième numéro du bulletin de notre réseau de spécialistes sur les femmes et la pêche. Il continue de vous tenir au courant des activités des femmes dans le secteur de la pêche dans la région océanienne et ailleurs. Le dynamisme des femmes dans diverses activités liées à ce secteur, y compris la capture, le traitement et la commercialisation des ressources marines, se manifeste partout dans le Pacifique.

Ce sont surtout des femmes que l'on voit récolter des produits de la mer dans les zones du récif côtier, effectuer une grande partie des opérations de traitement et vendre des produits au marché ou sur le bord de la route. Le bulletin d'information "Hina, les femmes et la pêche", se propose de mettre en lumière cette activité des femmes et d'instaurer un courant d'échange d'idées, de connaissances et d'expériences.

Le rôle, les responsabilités et les besoins des femmes ne sauraient se concevoir hors du contexte communautaire. C'est pour rendre hommage à la place des femmes que ce numéro de Hina présente d'autres articles sur la pêche dans le cadre de la communauté ainsi que des informations réservées aux femmes. Sous la rubrique "Nouvelles de la section Promotion du rôle des femmes dans le secteur des Pêches", le lecteur trouvera des comptes rendus sur les stages de formation organisés à Nauru, aux Îles Marshall, à Niue, à Vanuatu et aux Îles Salomon et l'annonce du recrutement d'une collaboratrice chargée de la promotion du rôle des femmes dans le secteur des pêches.

Au sommaire de la rubrique "Nouvelles de la région" figurent des articles sur la pêche à l'échelle communautaire au Samoa, un nouveau projet de valorisation des produits de la pêche lancé par l'Université du Pacifique Sud, un stage régional organisé en Nouvelle-Zélande à l'intention des Océaniennes, l'actualité concernant les femmes et la pêche en Papouasie-Nouvelle-Guinée, et des articles sur les attributions données aux communautés en

Sommaire

Nouvelles de la section

Promotion du rôle des femmes dans le secteur des pêches

par Patricia Tuara p. 2

Nouvelles de la région :

Les femmes et la pêche en milieu communautaire au Samoa

par Lyn Lambeth p. 11

Projet de valorisation des produits de la pêche de l'Université du Pacifique Sud

par Tony Chamberlain p. 17

Donner aux communautés les moyens de gérer les zones côtières

par Aliti Vunisea p. 18

Nouvelles d'ailleurs :

Le projet GTZ/IOI d'éco-villages côtiers en Inde

par Prof. R. Rajagopalan p. 23

Ouvrages et publications p. 28



matière de gestion des zones côtières, une mesure prise, aux Îles Marshall, en faveur de la participation des femmes aux activités de développement et les lauréats des prix récompensant les meilleures contributions au développement local, aux Îles Salomon.

Les “Nouvelles d’ailleurs” évoquent l’action socio-éducative menée en Inde, l’amélioration de l’opération de séchage du poisson en Mauritanie (Afrique de l’Ouest), l’aide apportée aux femmes du Burkina Faso (Afrique occidentale) pour la congélation et la conservation sous glace du poisson en vue du transport, et enfin, une action socio-éducative en faveur de la pêche, menée en Érythrée (Afrique du Nord).

Ce numéro du bulletin d’information contient également une rubrique “À lire” qui indique les livres publiés dans la région et les adresses auxquelles l’on peut se les procurer.

Nous sommes toujours intéressés par des articles et illustrations que vous aimeriez partager avec d’autres lecteurs de la région. Dans le prochain numéro, nous nous pencherons sur :

- les techniques et le matériel de pêche
- les activités de recherche

- les projets de développement et de gestion
- les initiatives communautaires (coopératives, projets locaux)
- les offres de formation
- les colloques
- les ouvrages et publications
- les problèmes qui peuvent affecter les communautés de pêcheurs (foresterie, agriculture, tourisme, pollution, par exemple).

Nous serons heureux de répondre à toute question ou demande de renseignements, de vous communiquer les adresses de points de contact, ou toute autre information concernant les organismes et les personnes à qui il conviendrait d’adresser ce bulletin.

Adresser questions et articles à :

Lyn Lambeth
Secrétariat général de la Communauté du Pacifique (CPS)
BP D5, 98848 Nouméa Cédex (Nouvelle-Calédonie)

Téléphone : +687 262000; Télécopieur : +687 263818
Mél : Lynl@spc.org.nc

Section Promotion du rôle des femmes dans le secteur des pêches



Nouvelles de la section Promotion du rôle des femmes dans le secteur des pêches

*par Patricia Tuara
Chargée de la promotion du rôle des femmes dans le secteur des pêches à la CPS*

Depuis notre dernier bulletin, la section Promotion du rôle des femmes dans le secteur des pêches a déployé des activités intenses dans la région. En voici quelques-unes, en bref.

Atelier de Nauru

Un atelier sur les nouvelles techniques de récolte et de traitement des produits de la mer, a été organisé à

Nauru du 20 au 24 avril 1998, dans la foulée de l’enquête d’évaluation du rôle des femmes dans la République de Nauru, menée en 1997.

À l’ordre du jour de l’atelier figuraient des cours théoriques et pratiques sur la manipulation des produits de la mer, des recettes, des méthodes de pêche écologiques, des techniques de récolte auxiliaires et une introduction à la technologie des engins de pêche.

C'était la première fois, à Nauru, qu'un atelier de ce genre proposait une formation spécialement destinée aux femmes qui se livrent à des activités de pêche.

Extrait du rapport de la CPS sur l'atelier de Nauru, avril 1998

“Les participantes ont bien travaillé sur le premier thème, les méthodes de récolte écologiquement viables, et très bien compris les explications. Le travail en groupe fut particulièrement fructueux : il permit de cerner les inconvénients de certains engins de pêche et de certaines techniques pour les ressources marines et de trouver des solutions. Intéressées par la technologie des engins de pêche, les stagiaires ont appris à confecturer des palangrottes et à surlier et épisser un cordage. Des conseils de réparation de filets ont été dispensés à celles qui avaient apporté des filets abîmés. Des participantes ont emporté des palangrottes chez elles, comme échantillons de leur travail. Du cordage supplémentaire a été fourni à chaque stagiaire pour s'exercer à la pratique des épissures.

Faute de poulpes, des anguilles ont été utilisées pour les exercices culinaires. Les participantes ont remporté leurs prépara-



**Une activité très populaire parmi les pêcheuses nauruanes :
l'épissure de cordages**

tions pour les faire goûter aux membres de leurs familles. Les stagiaires ont appris à mesurer à la main les espèces de bèches-de-mer récoltées. Pour pouvoir être ramassées, les bèches-de-mer doivent s'étendre de l'extrémité du majeur au poignet. Tous les animaux de taille inférieure sont rejetés à la mer. Quant aux oursins, les stagiaires ont appris à ne prélever que quelques exemplaires de chaque groupe et à en laisser suffisamment dans l'eau pour assurer la reproduction.



À Nauru, les bèches-de-mer récoltées entrent dans la composition de plats de produits de la mer non traditionnels.



Les stagiaires testent leurs techniques de pêche à la palangrotte, à l'aide des lignes confectionnées lors de l'atelier de Nauru.

“Des palangrottes confectionnées la veille ont été testées dans le port, tandis que de nouvelles méthodes de pêche (pacage de poisson, pièges fixes à poissons et récifs artificiels) ont été discutées en salle de cours.

L'animatrice des cours sur la bêche-de-mer et le traitement de la charque de thon avait exposé les différentes étapes de traitement avant que les stagiaires n'effectuent des exercices pratiques, puis elle a décrit les étapes du traitement des oursins (préparation et recettes) et des chanidés (parage, marinade, fumage et recettes). C'est avec enthousiasme que les stagiaires se sont familiarisées avec le traitement et la préparation culinaire des chanidés, un de leurs plats diététiques de prédilection. La recette du chanidé farci a rencontré du succès. Chanidés, anguilles et poissons volants ont été fumés avec succès à l'aide du fumoir. Le chanidé farci, notamment, est délicieux lorsqu'il est fumé (c'est une innovation qu'ont proposée certaines stagiaires). “Un grand merci au service des pêches et ressources marines de Nauru qui a permis la construction du fumoir !”

Cérémonie de clôture – remise des certificats aux stagiaires

Enthousiasmées par les recettes apprises, les stagiaires avaient hâte de mettre en pratique leurs talents culinaires pour la cérémonie de clôture.

À 10 heures, la chargée de la promotion du rôle des femmes dans le secteur des pêches a présenté le programme de la journée, puis donné un résumé de l'atelier, avant de passer en revue les trois niveaux d'assistance apportées à Nauru par la section Promotion du rôle des femmes dans le secteur des pêches de la CPS. En ce qui concerne le suivi, le groupe a émis le vœu que des causeries aient lieu dans les écoles pour éduquer les jeunes (à propos de l'environnement, par exemple).

Les stagiaires se sont ensuite exercées à la transformation du poisson en “fishburgers” et en boulettes, ainsi qu'aux recettes apprises durant la semaine. Le fumage du poisson rencontra un vif succès et plusieurs femmes continuèrent à fumer du poisson après la cérémonie de clôture.

La cérémonie de clôture commença à 15 heures. Dans son allocution, le ministre de la pêche, M. Bernard Dowiyogo, invité d'honneur, déclara que la création d'un poste de chargée de la promotion des femmes dans le secteur des pêches venait d'être approuvée pour le service des pêches et des ressources marines.”



La présidente du Conseil des femmes de Nauru s'essaie à la préparation de steaks de poisson.

En septembre 1998, le financement du poste de chargée de la promotion des femmes dans le secteur des pêches était à l'étude. Une liste restreinte de candidatures a été établie en vue des entretiens de recrutement.

Atelier aux Îles Marshall

L'atelier de la base de pêche d'Ebeye sur le traitement et la commercialisation des produits de la mer s'est déroulé du 10 au 14 août 1998 à Ebeye, aux Îles Marshall. Le but de l'atelier était d'enseigner (principalement au personnel de la base) les techniques de traitement et de vente des produits de la mer.

Suivi par 16 stagiaires (onze femmes et cinq hommes), l'atelier portait sur la manipulation et l'hygiène des produits de la mer, le traitement primaire du poisson (nettoyage, éviscération et vidage, dépouillement et filetage), traitement secondaire du poisson (confection de sashimi, charque de thon, poisson salé vert et à sec et diverses recettes de produits de la mer), création d'entreprise (choix du type d'entreprise, comptabilité, détermination du prix de revient, publicité et conditionnement des produits).

Les stagiaires ont été très satisfaites du contenu de l'atelier. Elles ont trouvé que celui-ci leur apportait une foule d'informations tout en leur permettant de mettre en pratique les techniques apprises.

Le groupe s'est montré particulièrement intéressé par la préparation de la charque de thon. Le dernier jour,

il lui a été demandé de déterminer le prix de la charque. La base de pêche désire commercialiser la charque en plus du poisson cru et/ou salé qu'elle vend déjà.

Au titre du suivi de cet atelier, la section Promotion du rôle des femmes dans le secteur des pêches a été officiellement invitée à réaliser un atelier similaire sur l'atoll de Jaluit.

Enquête sur le terrain et ateliers à Niue

Une enquête de terrain a été menée à Niue, du 26 février au 12 mars 1998, sur le rôle des femmes dans le secteur des pêches, et un projet de rapport rédigé. Au cours de sa visite à Niue, la conseillère pour la promotion du rôle des femmes dans le secteur des pêches a pu rencontrer plusieurs femmes de groupes artisanaux ainsi que le Conseil des femmes de Niue.

Les femmes ont manifesté leur souhait de se former à l'artisanat du coquillage et à la transformation des produits de la mer. Pour répondre à ce désir, deux ateliers ont été organisés à Niue en octobre 1998 : l'atelier des femmes de Niue sur l'artisanat et la commercialisation du coquillage (29 septembre – 1er octobre 1998) et l'atelier des femmes de Niue sur la transformation et la commercialisation des produits de la mer (2 – 7 octobre 1998).

L'atelier d'artisanat du coquillage a réuni dix-huit femmes qui tirent leurs revenus de la vente de leur production. Les stagiaires ont pu se familiariser avec



Préparation de la pêche fraîche : une première étape importante pour la réalisation de recettes. Ici, les stagiaires de l'atelier de la base de pêche d'Ebeye se passionnent pour les techniques de traitement primaire et secondaire.

de nouveaux modèles confectionnés à l'aide de coquillages locaux et importés. Des huîtres perlières des Îles Cook ont été fournies aux femmes pour être incorporées à des chapeaux, des colliers et des éventails.

Les coquillages locaux leur ont servi à réaliser de nouveaux modèles de bijoux. Les femmes ont également appris à s'assurer de la qualité de leurs produits et à les commercialiser.

L'atelier de transformation des produits de la mer a été suivi par vingt-sept participantes, intéressées par différentes méthodes de traitement des produits prin-

cipalement destinés à la consommation domestique. Parmi les sujets abordés, il faut citer les techniques de valorisation respectueuses de l'environnement, la nutrition à base de poisson, l'hygiène et la manipulation du poisson, les méthodes de traitement primaire et secondaire et la commercialisation des produits de la mer.

À la différence des participantes des Îles Marshall, celles de Niue n'ont pas trouvé la charque de thon à leur goût. Elles préfèrent le poisson fumé et les nouvelles recettes apprises au cours du stage : bêche-de-mer farcie, sashimi et autres.



Tous les membres de la famille aiment pratiquer la pêche au kaloama (surmulet cordon jaune) à l'aide d'une canne en kafika (un bois local) pendant la saison du kaloama à Niue.



Des groupes d'artisans des villages se rencontrent chaque semaine dans les quatorze villages de Niue. A Alofi Sud, une femme confectionne des colliers à partir de hihi vao (petit escargot terrestre jaune). Les colliers se vendent 4 à 8 dollars néo-zélandais selon le modèle.

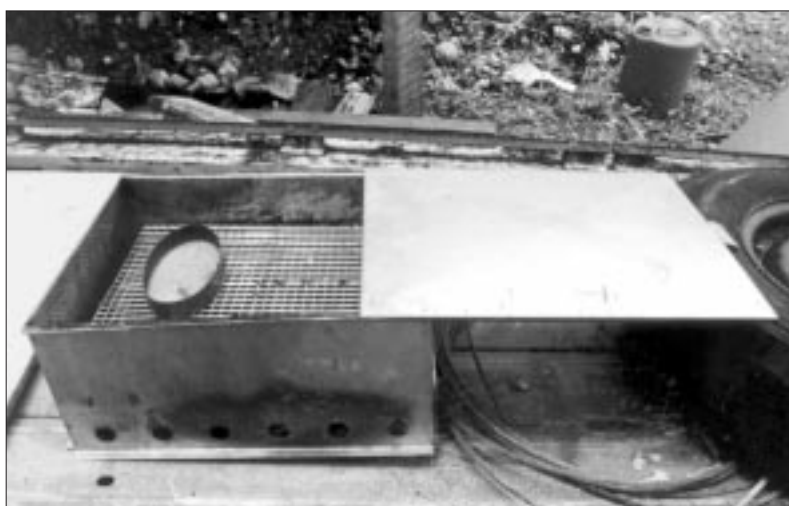
Au cours de la cérémonie de clôture, les stagiaires des deux ateliers ont présenté leur production.

De beaux bijoux, des chapeaux et des éventails incrustés de coquillages ont été exposés par le groupe

d'artisanat du coquillage, tandis que les stagiaires en transformation des produits de la mer proposaient des plats qu'elles avaient préparés aux convives du dîner de clôture.



Au cours de l'atelier d'artisanat du coquillage, les stagiaires de Niue apprennent à ciseler les huîtres perlières.



Le fumoir portatif, simple et rapide à utiliser, a rencontré un vif succès.

Terry Coe, ministre des pêches, a remis des certificats aux stagiaires. Les représentantes des deux groupes ont demandé au ministre de créer le poste de chargée de la promotion du rôle des femmes dans le secteur des pêches, au sein du ministère des Pêches, afin de défendre les intérêts des femmes dans ce secteur.

Le ministre de la Condition féminine, O'Love Jacobsen, et la présidente du Conseil des femmes de Niue, Lady Rex, se sont déclarés satisfaits des deux ateliers, à la fois concrets et profitables pour les femmes de Niue.



L'importance de la présentation des produits de la mer a été soulignée au cours du stage. La présentation des plats reflète cette recherche esthétique.



Les stagiaires sont fières d'exposer leur production artisanale à base de coquillage lors de la cérémonie de clôture.

Stage à Vanuatu

Un stage sur les techniques de traitement, manipulation, conditionnement et exportation des produits de la mer a été organisé pour les femmes à Santo, Vanuatu, les 21-25 septembre 1998.

Financé par la section Promotion du rôle des femmes dans le secteur des pêches, ce stage était organisé par Mme Nicole Rutherford, du ministère de la pêche du Vanuatu.

Collaboration à l'échelle régionale

Dans le cadre d'un projet financé par l'Agence des pêches du Forum, un travail en collaboration a été mis en place avec le Secrétariat général du Forum afin d'aider les Îles Salomon, Palau et le Vanuatu à établir des plans de gestion pour l'industrie thonnière.

En juillet 1998, la conseillère pour la promotion du rôle des femmes dans le secteur des pêches s'est rendue à Honiara, Îles Salomon, en compagnie du conseiller

chargé des spécificités hommes-femmes auprès du Secrétariat général du Forum, afin de recueillir des données de référence concernant les rôles respectifs des hommes et des femmes dans l'industrie thonière et de prévoir les effets probables de la spécificité des sexes sur l'évolution future de ce secteur.

Travaux en perspective

Jusqu'à présent, le travail de la section Promotion du rôle des femmes dans le secteur des pêches visait en priorité les femmes, leurs besoins et responsabilités dans le secteur des pêches étant souvent négligés par les projets de gestion et de développement au niveau national et régional.

Grâce à l'aide d'un nouveau collaborateur, la section va examiner les rôles et besoins de tous les secteurs de la communauté de la pêche et encourager les services nationaux des pêches à suivre son exemple. Cette action se poursuivra par un travail sur l'exploitation des ressources du lagon, sous l'angle des activités non commerciales (subsistance) et commerciales à petite échelle (artisanat).

L'assistance aux femmes, principaux utilisateurs des récifs côtiers, demeurera la tâche prioritaire, mais les activités d'autres secteurs de la communauté seront examinées et promues, au besoin. Les femmes, tributaires de ces ressources côtières, ne sont pas en mesure—ou ne souhaitent pas—pratiquer la pêche hauturière. Les communautés de pêche de subsistance et artisanale doivent être aidées afin qu'elles conservent et puissent gérer leur mode de vie et leurs ressources côtières.

La section Promotion du rôle des femmes dans le secteur des pêches s'occupant déjà des besoins et des responsabilités des principaux utilisateurs des zones récifales côtières, les femmes, il semble logique qu'elle se penche sur certains aspects de la gestion

des pêches communautaires. Les femmes resteront au centre des préoccupations de la section, mais elles seront replacées dans le contexte de la communauté dans son ensemble.

Parmi les pays qui ont récemment demandé à la section d'organiser des enquêtes sur le terrain et des ateliers et d'apporter un soutien à des projets rémunérateurs, il faut citer Tuvalu, Palau, les États fédérés de Micronésie et les Îles Mariannes du Nord. Des demandes officieuses de travail en collaboration avec le projet Valorisation des produits de la pêche de l'Université du Pacifique Sud et des diplômés de l'USP ont également été reçues.



Ce sont en majorité des femmes qui vendent les produits de la mer au Vanuatu.

Nomination d'une nouvelle chargée de la promotion du rôle des femmes dans le secteur des pêches

Une nouvelle chargée de la promotion du rôle des femmes dans le secteur des pêches, Lyn Lambeth, a pris ses fonctions au sein de la section en septembre 1998. Cette section du programme Pêche côtière de la CPS est de plus en plus sollicitée par les États membres et la nomination d'une nouvelle collaboratrice s'imposait pour répondre à cette demande.

En douze ans consacrés au secteur de la pêche commerciale dans le nord de l'Australie, Lyn a vu sa carrière progresser : après une brève incursion au Queensland comme cuisinière sur des chalutiers à

crevettes, elle est devenue marin sur des bateaux de 12 mètres pêchant le loup tropical au filet maillant et sur un bateau de 21 mètres pêchant le requin au filet maillant et à la palangre, puis sur des bateaux de pêche à la ligne de poissons de récif et de pêche à la traîne de thazard du lagon, dans le territoire Nord et en Australie occidentale.

Elle a découvert un autre aspect de la pêche sur ce dernier bateau, affrété épisodiquement pour des sorties de recherche scientifique, pour le compte de la Centre australien pour la recherche scientifique et

industrielle (CSIRO), de l'Institut australien des sciences de la mer (AIMS) et du Musée du territoire Nord, ainsi que pour une sortie de recherche anthropologique pour le compte du *Northern Lands Council*.

L'industrie de la pêche du nord de l'Australie est tout à fait originale dans la mesure où les femmes travaillent sur des bateaux de pêche selon une tradition établie de longue date, qui remonte à l'époque où des femmes étaient recrutées comme cuisinières à la Pêcherie de crevettes du Nord, dans le Queensland et le territoire du Nord. En plus de la cuisine et du nettoyage, la plupart des femmes devaient aussi travailler sur le pont.

Après ces débuts modestes, plusieurs femmes poursuivirent ces travaux saisonniers, puis signèrent des contrats de simples marins-pêcheurs, au lieu d'être à la fois marins et cuisinières. Quelques femmes allèrent même jusqu'à obtenir leur brevet de patron de pêche et devenir elles-mêmes capitaines. Cependant, ce secteur demeure largement dominé par les hommes. Un certain nombre de femmes, en Australie du Nord, font également équipe avec leur époux pour diriger des petites entreprises de pêche (loup tropical, crabe de vase, tazard).

Cette évolution a favorisé la reconnaissance des femmes par certaines branches du secteur, qui admet de plus en plus volontiers que l'aptitude à accomplir ce travail et à supporter des conditions de travail souvent difficiles est souvent plus une affaire de personnalité individuelle que de sexe.

Après avoir quitté le secteur de la pêche commerciale, en 1993, Lyn a obtenu une licence ès sciences (pêche) au Collège maritime australien (AMC), en Tasmanie. Après ce diplôme, elle a passé un an et demi au Samoa en qualité d'agent de vulgarisation régionale, tout d'abord à Upolu, puis à Savaii, ce qui constitua une excellente introduction au développement et à la gestion de la pêche artisanale et vivrière dans le Pacifique.

Le projet samoan de vulgarisation et de formation à la pêche (financé par l'AusAID et mis en œuvre par le service des pêches samoan) a réussi à encourager tous les secteurs des communautés villageoises à identifier les problèmes que soulèvent leurs activités de pêche côtière et à rechercher des solutions. La

gestion des ressources halieutiques des villages intéressés est désormais assurée par des comités villageois de gestion des pêches, composés d'au moins trois représentants du groupe d'hommes titulaires d'un droit à la terre et du groupe d'hommes et de femmes non titulaires.

Cette procédure a libéré le personnel du service des pêches d'une grande partie de ses tâches de gestion et de mise en œuvre, lui conférant ainsi un rôle davantage axé sur le soutien et l'information. Depuis lors, les liens entre les communautés villageoises et le service des pêches ont été renforcés.

Recrutée en avril 1998 en qualité de consultante technique par le Secrétariat général de la Communauté du Pacifique (CPS) pour l'Atelier des femmes de Nauru sur les nouvelles techniques de récolte et de traitement des produits de la mer, Lyn a animé des cours sur les méthodes de récolte écologiques, les nouvelles techniques de pêche et la technologie des engins de base.

De concert avec la conseillère pour la promotion du rôle des femmes dans le secteur des pêches, Patricia Tuara, Lyn apportera une assistance technique aux femmes et au secteur de la pêche en milieu communautaire, comme l'ont demandé les États membres.

La section Promotion du rôle des femmes dans le secteur des pêches cherche actuellement à élargir son champ d'action, par-delà ses activités de promotion des femmes et à se transformer en section orientée vers la gestion et le développement communautaires. Telle est l'idée qu'elle a lancée lors du second séminaire de la CPS sur la gestion des pêches, en octobre dernier.



Lyn Lambeth, chargée de la promotion du rôle des femmes dans le secteur des pêches

Nouvelles de la région



Les femmes et la pêche en milieu communautaire au Samoa

*par Lyn Lambeth, chargée de la promotion
du rôle des femmes dans le secteur des pêches, CPS*

Un article intitulé “Le rôle des femmes dans la société samoane : le pacte sacré” a été publié dans le numéro précédent de “Hina, Les femmes et la pêche”. Cette étude comportait la description détaillée d’un projet aquacole réalisé à Auala, village de l’île de Savaii. Les informations données étaient contradictoires et déroutantes et la conclusion particulièrement désobligeante pour la division des pêches du Samoa.

Il était écrit au dernier paragraphe : “Cette étude montre à l’évidence que les femmes samoanes continuent d’être exclues du processus de décision dans les actions menées pour développer les pêches en zone rurale. Il n’est nulle part fait mention dans le plan de gestion des pêches de la contribution que les femmes pourraient apporter à ce type d’activité ou à la protection et à la gestion des ressources marines à Auala. Il semblerait que cette attitude prévale dans la plupart des autres villages du Samoa.” Ce plan de gestion des pêches n’est ni évoqué ni exposé ailleurs dans cet article.

Selon la division des pêches du Samoa, Auala n’a jamais réalisé de projet aquacole tel que celui qui est décrit dans l’article. Interrogée par la division des pêches, l’auteur a reconnu avoir inventé bon nombre d’informations figurant dans l’article. La division des pêches est consternée par le fait que l’article détourne l’attention du bon travail accompli par un groupe de jeunes agents de vulgarisation samoans, dévoués et enthousiastes, et qu’il donne l’impression que les femmes sont exclues de ce travail.

Le village d’Auala participe en réalité à un projet de vulgarisation et de formation à la pêche, mené par

la division des pêches avec le concours financier de l’AusAID, l’Agence australienne pour le développement international. Un plan de gestion des pêches a bien été établi par le Comité de gestion des pêches du village (VFMC) d’Auala : il définit les activités communautaires de gestion et conservation des ressources, ainsi que le soutien technique et les services que le gouvernement va assurer.

Des groupes de femmes sont intervenus à chaque étape du processus de vulgarisation, à Auala comme dans tous les autres villages qui ont participé au programme. En outre, le VFMC, comité élu, composé de représentants de chaque groupe, a été consulté tout au long du processus : hommes titulaires d’un droit foncier, femmes et hommes non titulaires.

En août 1998, sur cinquante et un villages samoans qui avaient déjà approuvé des plans de gestion des pêches, quarante six avaient interdit la pêche dans certains secteurs de leur lagon, et tous avaient mis en œuvre un train de mesures de gestion et de conservation, afin que leurs lagons aient une chance de se remettre de la surexploitation, de pratiques de pêche préjudiciables et de la dégradation de l’environnement. Les femmes ont joué un rôle important dans l’élaboration de ces mesures de gestion et de conservation et poursuivent activement le déploiement du programme dans leurs villages.

L’article qui suit a été rédigé par la nouvelle chargée de la promotion du rôle des femmes dans le secteur des pêches de la CPS, avec l’assentiment de la division des pêches du Samoa. Il répond à l’article publié dans le bulletin précédent sur le rôle des femmes dans la société samoane.

Production halieutique vivrière et commerciale dans le Pacifique Sud

La plupart des pays du Pacifique Sud se livrent à des estimations de leur production halieutique commerciale, mais peu d'entre eux ont des données précises sur leur production vivrière. Les chiffres disponibles montrent que la production vivrière totale, exprimée en unités de poids, est bien supérieure à la production commerciale. On estime que 80 pour cent de la capture côtière dans le Pacifique Sud (y compris les prises effectuées dans les récifs, les estuaires et en eau douce) sont prélevés à des fins de subsistance, tandis que les 20 pour cent restants sont commercialisés. Ces chiffres recouvrent aussi bien la production

des hommes que celle des femmes, bien qu'une différenciation soit rarement effectuée.

Des femmes participent à la pêche

La plupart des Océaniens connaissent le rôle majeur des femmes dans la récolte, le traitement et la commercialisation des ressources marines. Il suffit de jeter un coup d'œil sur de nombreux lagons et zones côtières pour constater que la majorité des personnes que l'on voit sur le récif sont des femmes. Ce sont elles qui se chargent du traitement des espèces marines récoltées tant par des hommes que par des femmes.



Des femmes participent à la pêche...



... et des hommes participent à la pêche.

Ce sont le plus souvent des femmes qui vendent des produits de la mer sur les marchés et sur le bord des routes. Affirmer que la pratique de la pêche et des activités connexes est l'apanage des hommes serait donc méconnaître la très grande contribution des femmes à la valorisation des ressources marines.

Néanmoins, lorsqu'on parle de pêche, c'est aux pêcheurs que l'on pense généralement, ainsi qu'au secteur de la pêche commerciale à prédominance masculine.

Les programmes de développement et de gestion soutiennent souvent en priorité les grandes entreprises et la production à grande échelle, secteurs à prédominance masculine afin d'encourager les activités qui rapportent au pays.

On néglige souvent le rôle des pêcheurs de subsistance, qui assurent le bien-être et la bonne santé de leurs familles et de leur communauté. Les programmes de vulgarisation et de formation s'adressent généralement aux hommes car la promotion de la pêche commerciale qu'ils préconisent passe par la restauration des bateaux de pêche et leur amélioration technologique.

On a dit que le rôle économique des femmes était sous-évalué et mal soutenu. Il faut souligner également que le rôle environnemental des femmes a été tout autant sous-estimé.

Jusqu'à présent, on a recueilli peu d'informations sur la participation des femmes au secteur de la pêche, les problèmes qu'elles rencontrent ou ceux qu'elles soulèvent.

Faire participer toutes les catégories de la communauté au développement et à la gestion

Ce sont ces facteurs qui ont, en partie, inspiré l'élaboration de programmes précisément axés sur les femmes. On a toutefois reconnu que les hommes ne devaient pas être exclus du processus de développement en faveur des femmes. Toute action de développement destinée aux femmes a obligatoirement des retombées sur les hommes de la communauté. Sans le soutien des hommes, les femmes auraient du mal à tirer pleinement parti des projets de développement. Pour les mêmes raisons, les femmes doivent être intégrées à tout processus de développement surtout axé sur les hommes. Il faut

aller plus loin encore, et intégrer l'ensemble de la communauté à tout projet de développement et de gestion de la pêche. Plutôt que de mener de front plusieurs projets visant différentes catégories de la communauté, il faudrait déployer un projet unique, plus exhaustif, portant sur la communauté tout entière.

Cette démarche revêtirait une grande importance dans le cadre d'une politique de développement durable, dans un souci de ménagement des ressources en voie d'épuisement, notamment. Se pencher sur l'impact d'une partie de la communauté sans examiner l'impact de l'autre ne saurait déboucher sur une gestion efficace et pourrait même être à la source de conflits.

Le projet samoan de vulgarisation et de formation à la pêche : un projet axé sur la collectivité

Tout programme de développement ou de gestion axé sur la promotion du développement durable doit prendre en compte les besoins et le rôle de l'ensemble des utilisateurs des ressources marines. Un projet samoan de vulgarisation et de formation à la pêche, lancé en 1995, adopte cette démarche et donne des résultats très encourageants.

Le gouvernement samoan est de plus en plus préoccupé par l'état des récifs et des lagons et la diminution des prises de poisson. Il reconnaît également qu'il ne suffit pas de promulguer des lois nationales pour protéger efficacement les stocks de poisson et



L'ensemble de la communauté devrait participer à la gestion et au développement de la pêche.

l'environnement. Le projet samoan de vulgarisation et de formation à la pêche est un bon exemple de développement et de gestion efficaces de la pêche, axés sur la collectivité. Il encourage les communautés côtières à établir leurs propres plans de gestion. Les villages participants se sont chargés de définir les problèmes, d'en discuter des causes, de proposer des solutions et de choisir les actions les plus efficaces, tandis que la division des pêches fournit une assistance technique et prodigue des conseils.

Le projet a réussi à faire intervenir les femmes à chaque étape; on s'assure qu'elles ne se contentent pas de contribuer aux débats sur les problèmes, solutions et mesures à prendre, mais qu'elles ont également accès à la formation et à la création de débouchés pour les entreprises artisanales.

Pour y parvenir, on a travaillé dans le cadre de la structure du village traditionnel, à la manière samoane ("fa'a Samoa"). Les femmes exercent effectivement une grande influence dans la vie d'un village samoan, comme dans de nombreuses communautés traditionnelles, mais d'une manière plus subtile et informelle que les hommes.

S'appuyer sur la structure communautaire traditionnelle

Pour être couronné de succès, un projet de développement et de gestion de la pêche axé sur la collectivité doit œuvrer au sein même des structures communautaires existantes. Selon l'Agence canadienne de développement international (1993), "ce serait

une erreur, dans la majorité des cas, de traiter certaines questions comme des "questions de femmes" et de court-circuiter l'organisation et la hiérarchie communautaires normales. De la même manière, lorsque des femmes sont les principales bénéficiaires d'une nouvelle technologie ou d'une autre intervention, les planificateurs et réalisateurs du projet devraient travailler avec des hommes du secteur et de la communauté considérés, s'assurer de leur coopération et de leur assistance."

Le projet samoan profitait à l'ensemble de la communauté, village par village. Pour faire participer la communauté tout entière, on a tout d'abord sollicité l'accord du fono, ou conseil, lors d'une réunion officielle du conseil du village. Puis on a demandé au fono d'organiser des réunions de plusieurs groupes du village, notamment des femmes.

De la sorte, l'organe détenteur de l'autorité dans le village, le fono, approuvait et contrôlait le processus dès le début, tandis que le reste de la communauté, y compris les femmes et les hommes non titulaires d'un droit foncier, avait l'occasion d'exprimer son avis lors de réunions distinctes.

Une connaissance approfondie des actions en faveur du développement et de la gestion

Après toute une série de réunions, l'étape suivante consistait à élire un comité local de gestion des pêches, composé de représentants de chacun des groupes; les femmes furent, là encore, invitées à par-



S'appuyer sur la structure communautaire traditionnelle

ticiper, avec l'accord des autres groupes. Le comité de gestion des pêches était ainsi assuré que toute mesure prise—que ce soit la mise en application d'un règlement local ou l'élaboration d'un nouveau projet rémunérateur ou créateur de ressources alimentaires—s'appuierait sur le vaste vivier de connaissances et de conseils que représente la communauté, lui donnant ainsi plus de chances de réussite.

La version définitive du plan de gestion des pêches a ensuite été présentée au fono pour accord. Fondée sur les structures communautaires traditionnelles, elle était assurée, une fois de plus, de recueillir l'assentiment général et d'être couronnée de succès.

Une meilleure interaction entre communauté et division des pêches

Ce processus a également permis d'établir des liens solides entre le village et la division des pêches. Auparavant, les femmes et les comités de femmes du village avaient tendance à demander conseil à des groupes confessionnels ou des organisations féminines pour tout ce qui a trait à la pêche. Une situation similaire prévalait chez les hommes du village. Il y a souvent peu de contacts entre les pêcheurs de subsistance ou artisanaux—hommes ou femmes—et les organisations de pêche officielles.

Les contacts sont désormais plus nombreux, et la communication passe mieux entre villageois et division des pêches samoane. Ce progrès est d'autant

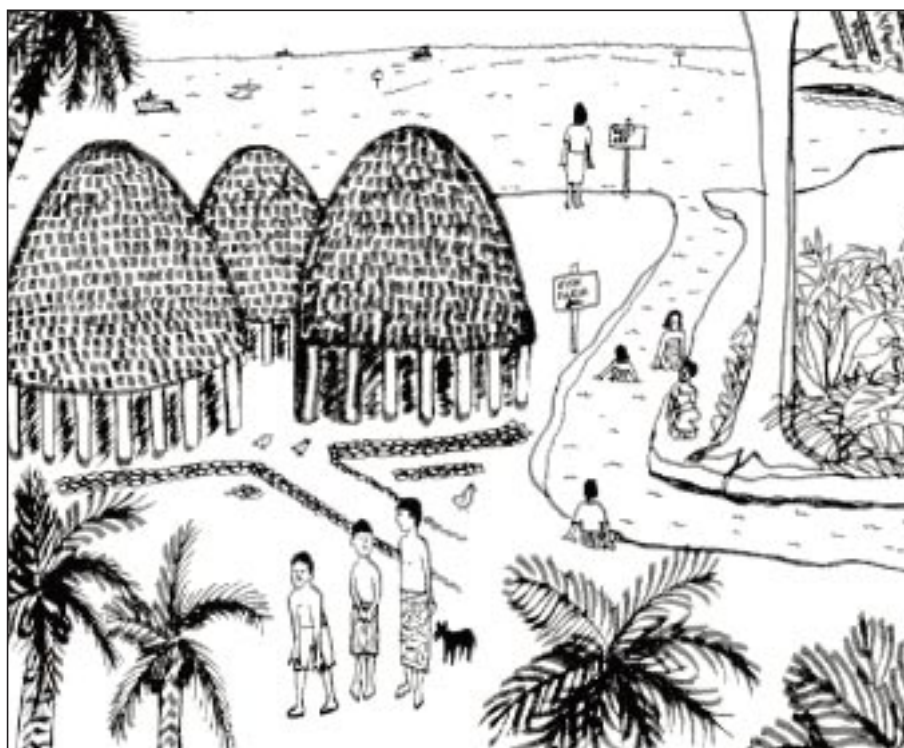
plus remarquable que la division des pêches est le dispensateur logique de l'information et de l'expertise technique en matière de récolte, traitement, commercialisation et gestion des pêches.

Les villageois, pour leur part, constituent un important gisement d'informations et de données dans lequel la division des pêches peut puiser pour évaluer, gérer et exploiter les ressources. Les groupes de femmes et les organisations confessionnelles demeurent des sources importantes de conseils et de soutien, mais c'est désormais à la division des pêches que l'on s'adresse en priorité pour demander une assistance technique et des informations sur des questions relatives aux ressources marines.

Sapapalii : un exemple de gestion et de développement des pêches axés sur la collectivité

Le village de Sapapalii, situé sur l'île de Savaii, illustre bien l'avantage d'une démarche axée sur la collectivité. Des représentants de Sapapalii ont commencé par adresser à la division des pêches une demande d'assistance en vue de l'aménagement d'un étang de tilapias. Le village s'est ensuite intéressé au projet de vulgarisation et formation et a décidé d'élaborer et mettre en œuvre un plan de gestion des pêches pour le village.

Des activités de souscription menées à l'échelle communautaire avec le concours de groupes de



Sapapalii : un exemple de gestion et de développement des pêches axés sur la collectivité

femmes, de jeunes et d'organisations confessionnelles—loteries, danses, etc.—ont permis de financer la location d'une pelleuse pour creuser le bassin. La division des pêches prodigua des conseils et, une fois le bassin construit, le remplit d'alevins de tilapia. La communauté tout entière s'employa à la construction et à l'aménagement de l'étang, à l'édification et à la décoration des bâtiments, à la création de jardins tout autour du bassin, de manière à ce que les tilapias se nourrissent de plantes, ainsi qu'à la mise en place de clôtures. Parallèlement, le village édicta des règles interdisant les méthodes de pêche dommageables, délimita une zone de pêche réservée, mit en place des restrictions aux pratiques préjudiciables à l'environnement, et commença à recueillir des fonds pour acheter des petits bateaux en aluminium afin d'aller pêcher au-delà du lagon.

Ces mesures n'auraient pu être appliquées sans le ralliement de l'ensemble de la communauté. Un projet qui n'aurait fait appel qu'à la participation des femmes du village aurait certes permis de mettre un terme à une pratique particulièrement désastreuse—le dépôt d'ordures sur la plage—mais une foule d'autres problèmes causés par d'autres catégories de la communauté aurait aggravé la dégradation des lagons.

Du fait que le village tout entier avait contribué à identifier les problèmes et à chercher des solutions, il

se sentait investi d'une responsabilité. De même, c'est parce que tout le monde avait participé à sa création que l'étang de tilapias a rencontré un vif succès.

Le village a encore un long chemin à parcourir avant de guérir le lagon des blessures infligées par les pratiques halieutiques et environnementales du passé et par la surexploitation.

Le rétablissement sera long et l'enthousiasme de la communauté à respecter le plan de gestion des pêches risque toujours de faiblir. Il subsiste encore des parties de la communauté qui ne se rallient pas ou ne respectent pas spontanément tout le travail accompli, mais il est vrai que l'on ne saurait attendre un consensus total de la part d'une communauté, quelle qu'elle soit.

Il reste que cet exemple encourageant montre bien les résultats que l'on peut espérer grâce à une participation massive de la communauté.

Remerciements

Les illustrations de cet article ont été gracieusement fournies par l'AusAID, qui finance le projet de vulgarisation et de formation à la pêche du Samoa.

À la mémoire de Siamupini Iosefa, décédée le 1er février 1998. Tofa Soifua Champ.



Contrôle de la progression des bénitiers dans la réserve de poissons de Satoalepai, Savaii, Samoa

Le programme *Women in Fisheries* de Morobe (PNG)

par Alberta E. Tumonde, WIFDO.

Le programme *Women in Fisheries* (Les femmes et la pêche) est un programme national mis en œuvre conjointement par la Direction nationale des pêches (ancien Département des pêches et des ressources marines) et la division des pêches et des ressources marines de l'Administration de la Province de Morobe en Papouasie-Nouvelle-Guinée. Ce programme vise en particulier à encourager les femmes des zones côtières et fluviales à participer à l'exploitation des ressources halieutiques et marines, afin qu'elles puissent contribuer au développement social, culturel et économique de leurs communautés et, par conséquent, de leur pays. Cette section assure toute une gamme de services :

1. Information:

- information technique (traitement, manipulation, conservation et commercialisation),
- analyse financière,

- évaluation du coût et gestion des projets,
- formulation et essais de produits,
- normes de qualité pour les produits à base de poisson destinés à la consommation domestique.

2. Vulgarisation et formation dans les domaines suivants :

- manipulation du poisson à terre,
- fumage du poisson,
- séchage du poisson,
- fermentation du poisson,
- traitement du poisson haché.

3. Services de vulgarisation fournis à d'autres provinces ou d'autres îles membres de la CPS :

- service de conseils.

Projet de valorisation des produits de la pêche de l'Université du Pacifique Sud

La section d'études océanographiques (*Marine Studies Program – MSP*) de l'Université du Pacifique Sud (USP) est en train de mettre en œuvre un projet de développement de la valorisation des produits de la pêche (PHFDP) financé par le Projet d'exploitation des océans Canada-Pacifique Sud, phase II (C-SPODP-II) et coordonné par Tony Chamberlain, chargé de cours en valorisation des produits de la pêche à l'Université.

Les pays qui peuvent participer au PHFDP sont tous les pays membres de l'USP (Fidji, Îles Cook, Îles Marshall, Îles Salomon, Kiribati, Nauru, Niue, Samoa, Tokelau, Tonga, Tuvalu et Vanuatu) ainsi que Palau, les États fédérés de Micronésie et le Canada.

Le projet a pour objectif d'améliorer l'exploitation des ressources halieutiques côtières et littorales de la région Pacifique en donnant aux Océaniens les moyens :

1. d'améliorer la qualité et ajouter de la valeur aux produits de la mer,
2. de diminuer les pertes nutritionnelles, physiques et économiques dues au gaspillage, et
3. d'améliorer la sécurité des produits de la mer.

Les objectifs du PHFDP sont les suivants :

1. améliorer l'expertise technique des nations océaniques en valorisation des produits de la mer, notamment les ressources halieutiques côtières et littorales,
2. renforcer les capacités de l'USP en formation et recherche en matière de valorisation des produits de la mer,
3. renforcer les contacts entre l'USP et d'autres organisations régionales du Pacifique Sud et le Canada.

Le projet prévoit des activités de formation en valorisation des produits de la pêche qui seront déployées pour atteindre les objectifs prioritaires identifiés lors de l'analyse des besoins.

La formation devrait être dispensée sous forme d'ateliers régionaux, sous-régionaux et nationaux ou de campagnes de sensibilisation, afin d'améliorer le savoir-faire et les connaissances des Océaniens et Océaniennes en qualité, sécurité, valorisation et commercialisation des produits de la mer, et de leur permettre de mieux les utiliser.

L'objectif déclaré de l'USP, du MSP et, par conséquent, du projet, est de consolider les liens existant avec d'autres organisations de la région du Pacifique Sud telles que la CPS, la FAO et les services des pêches. Ces relations passent par la création de réseaux, le partage d'informations, la participation à des colloques techniques d'organisations partenaires, la réalisation de projets communs et le partage des ressources humaines et matérielles. L'USP consulte ou conseille fréquemment d'autres organisations régionales et entretient le dialogue avec elles pour identifier les priorités en matière de formation, d'éducation et de recherche.

Le PHFDP devrait mettre en valeur certains programmes de la CPS, tel que le programme de promotion du rôle des femmes dans le secteur des pêches, qui s'emploie notamment à former les femmes et les communautés côtières aux techniques de valorisation des produits de la pêche.



USP



C-SPODP II

Les directions des pêches de la région ont mis en œuvre un certain nombre de programmes auxquels le projet PHFDP pourrait être associé, notamment le projet de vulgarisation et de formation à la pêche de la division des pêches du Samoa, mené avec le concours de l'AusAID et le projet de cadre de développement de produits pour la pêche côtière, déployé par la division des pêches de Fidji.

En mettant en relation les programmes régionaux existants et les gisements de connaissances locales, le projet PHFDP pourra se concentrer sur les problèmes prioritaires liés au développement de la valorisation des produits de la pêche et contribuera à assurer un développement durable. En outre, grâce à la collaboration instaurée avec ces organisations, au lieu de déséquilibrer les forces traditionnelles des communautés, on veillera à les exploiter et s'appuyer sur elles.

D'autres liens pourront être éventuellement noués avec le programme du PNUD pour un développement et une exploitation durables, la FAO et le réseau "Femmes et pêches" basé à Suva. Il est prévu de renforcer encore les liens existant entre l'Institut de sciences appliquées (IAS) de l'USP et la section d'études océanographiques (MSP). L'IAS est en mesure d'assurer des services de contrôle des produits alimentaires et de fournir des ressources humaines pour la formation.

Pour toute information complémentaire, veuillez vous adresser au chargé de cours en valorisation des produits de la pêche :

M. Tony Chamberlain,
Marine Studies Program
University of South Pacific
P.O. Box 1168
Suva (Fidji)
Tél. : (679) 21 20 51 ou 21 28 76
Télécopieur : (679) 30 14 90
Mél : chamberlain@usp.ac.fj

Donner aux communautés les moyens de gérer les zones côtières

par Aliti Vunisea

Exposé présenté lors de la Conférence sur les zones côtières du Canada, Victoria, Colombie britannique, septembre 1998.

À Fidji comme dans d'autres pays insulaires océaniques, les ressources traditionnelles et les moyens de subsistance et d'existence sont de plus en plus menacés par des changements principalement induits par des facteurs qui échappent à leur contrôle. La modernisation et la monétisation résultant de la mondialisation ont de profondes répercussions sur les

structures sociales, les institutions, le protocole, les coutumes et les traditions. Un mode de vie plus moderne, ou occidentalisé, inspiré par une perception "occidentale" du développement, est en train de se propager. Les structures sociales, les institutions, les croyances et les traditions qui ont présidé aux sociétés traditionnelles de subsistance pendant des siècles, voire des millénaires, commencent à s'effriter.

En conséquence, la connaissance approfondie, le comportement et les compétences que les peuples indigènes

investissent dans l'exploitation et à la gestion de leurs ressources côtières sont en train de s'éroder lentement.

Si les communautés réagissent au changement en se développant, en revanche, elles n'ont pas les capacités nécessaires pour exploiter à fond les avantages que pourraient leur apporter ces mutations. Ainsi, l'ouverture d'un nouveau marché de la bêche-de-mer n'aura pas l'effet escompté sur une communauté côtière si elle n'a qu'un accès limité aux moyens de transport existants. L'absence d'équipements de conservation ou l'inaccessibilité des infrastructures électriques peuvent entraver la participation des communautés au développement.

Les personnes qui utilisent régulièrement des ressources sont presque toujours celles qui sont le moins habilitées à prendre part à la prise de décision, qui n'ont pas connaissance des réseaux d'information ni des portes auxquelles elles peuvent frapper pour trouver assistance ou secours. Lorsque les gardiens et utilisateurs de ces ressources sont handicapés à ce point, il est indispensable de renforcer les efforts de sensibilisation de la communauté à ses ressources, afin de la faire participer plus activement aux actions de développement. Parallèlement, les chercheurs, développeurs et autres intervenants des programmes de développement ou de gestion devraient mieux connaître les communautés dont ils s'occupent.

Les sociétés océaniques, qui reposent essentiellement sur une économie de subsistance, sont menacées par les effets de l'économie de marché et une évolution vers l'individualisme et la concurrence qui est en contradiction avec les efforts communautaires. Aliti Vunisea a souligné (en 1996) l'importance du mode de production mixte qui est en train de supplanter la production vivrière, qui prédomine parmi les populations océaniques. Non seulement ces ressources constituaient les fondements économiques des nations insulaires, mais elles assuraient la survie des générations ultérieures.

Les potentialités des zones côtières de Fidji et d'autres nations océaniques sont immenses et constituent une voie de repli essentielle pour les populations. En outre, la pêche côtière offre une solution de réserve vitale pour des économies en voie de régression ou de stagnation. Assurant en partie le minimum vital des populations, les zones côtières constituent un solide pilier "officieux" de la filière, susceptible d'employer des personnes qui ne pourraient pas trouver d'emploi dans le secteur officiel.

À certains endroits de Fidji, les gens continuent d'appliquer certaines stratégies de gestion existantes, bien qu'aucune mesure, coutume ou norme impérative en vigueur actuellement ne joue de rôle significatif dans la gestion des ressources au niveau du village. Ainsi, certains jours de travail fixés par la communauté permettent d'étaler la plupart des acti-

vités de pêche. Des tabous décrétés lors du décès d'un chef s'appliquent généralement de trois mois à un an. À Verata, sur l'île de Viti Levu (Fidji), d'autres stratégies de conservation prévoient la délimitation de certaines zones de pêche à des fins de subsistance, avatars des anciens bancs de pêche réservés à la chefferie. Des tabous stricts frappent en outre les types d'aliments consommés en fonction des clans. Les gens de la région de Verata ne peuvent pas consommer de poisson ou d'autres produits de la mer en présence de leur ennemi, les clans de Naitasiri et Vugalei (Vunisea, 1996). La plupart de ces tabous tirent leur origine des relations de parenté.

Les réseaux et associations que les populations forment pour s'adapter aux mutations modernes jouent un rôle important au niveau communautaire. Dans le cas de Fidji, les femmes, principales protagonistes du secteur de la pêche de subsistance, ont mis sur pied leurs propres réseaux et associations au travers desquels elles organisent et se partagent les responsabilités de la récolte, du traitement et de la distribution.

Ainsi, les femmes de Verata possèdent leurs propres groupes de pêche et partagent le coût des sorties en bateau sur les récifs. Les groupes participent également à la commercialisation : chaque membre emporte, à tour de rôle, les produits de la collectivité au marché, à raison d'une fois toutes les quatre ou cinq semaines. Bien qu'ils ne jouissent d'aucune sécurité économique, ces réseaux réduisent les coûts et permettent aux femmes et à d'autres pêcheurs des communautés côtières de soutenir la concurrence sur l'échiquier du développement des pêches.

Il faut bien comprendre ce que l'on entend par "communauté" lorsqu'on parle de développement ou de gestion "communautaire". Les communautés étant considérées la plupart du temps comme des institutions homogènes, on a tendance à mettre en place des programmes ou des structures de portée générale. Les communautés ressemblent à des petits gouvernements.

Tel est le cas de celles de Fidji. Ce sont des systèmes très dynamiques qui présentent différentes hiérarchies de pouvoir et d'autorité et où des règles traditionnelles régissent l'utilisation des ressources. En même temps, elles ont des priorités différentes et ne fonctionnent pas toutes sur le même modèle. Les villages ou communautés ont des clans bien définis où les rôles sont clairement assignés.

Ainsi, un village possèdera les clans de la chefferie (*mataqali turaga*), des guerriers (*bati*), des pêcheurs traditionnels (*gonedau*), des charpentiers (*matai*). Cette structure diffère selon les endroits et les systèmes d'autorité traditionnels.

La communauté est donc un système complexe qui est, dans une large mesure, tributaire de l'environne-

ment naturel. Outre un système administratif bien défini, il existe des programmes de travail que les populations ont adaptés en fonction de leurs besoins. Il est ainsi prévu des jours de travail d'intérêt communal et des jours réservés aux réunions spéciales des différents groupes du village. Les programmes traditionnels, religieux et officiels ont un impact profond sur les activités des populations et leur manière de percevoir et d'utiliser les ressources. Ainsi l'Église influence-t-elle sur l'utilisation des ressources et l'emploi du temps des gens.

Sous-estimer cette influence conduirait à négliger un paramètre important de l'exploitation des ressources. Les totems traditionnels, les zones tabous et les rituels de pêche comptent parmi des pratiques bien enracinées dans la structure globale du village, la plupart du temps, ce ne sont pas de simples stratégies de gestion : elles peuvent s'expliquer par les relations de parenté et des liens historiques et marquer de leur sceau des événements significatifs survenant au sein de la communauté.

Pour impliquer les populations au niveau communautaire, il faut généralement s'assurer de leur participation dès les phases initiales : obtenir leur consentement à l'élaboration d'un projet ou à la mise en œuvre d'un programme de gestion des ressources. Des réunions sont organisées pour sensibiliser les populations locales et les faire participer à la planification initiale du projet. Le bailleur de fonds ou l'ONG délègue le plus souvent des experts ou des agents pour faciliter le lancement de l'opération.

Il est bon que les projets de développement et de gestion fassent appel à la participation de la population à chaque étape du processus : sensibilisation initiale, mise en œuvre, suivi et évaluation. L'aide des responsables locaux, notamment ceux qui ont une connaissance approfondie des ressources marines ou qui sont identifiés comme pêcheurs traditionnels, peut être sollicitée.

Ainsi, en cas d'échec du projet, la responsabilité locale pourra être invoquée. D'un autre côté, cela permet également à la communauté locale de mettre en place des programmes de suivi. La valeur du processus de suivi doit être démontrée à la communauté locale. Dans le cadre du suivi, il convient d'utiliser des supports locaux, aisément accessibles et faciles à comprendre.

Le recours à une technologie trop moderne, au niveau du suivi, risquerait de porter préjudice aux connaissances que possèdent les populations, de créer une dépendance vis-à-vis d'experts externes et de rompre la continuité si les méthodes employées sont définies et interprétées de manière trop étroite. La prise en considération des autochtones et des connaissances locales pour observer l'abondance des espèces, par exemple, permettrait d'éradiquer des

préjugés sur les fluctuations saisonnières et la localisation de certaines espèces.

Le succès ou l'échec des programmes de développement ou de gestion se reflète en général dans les rapports soumis aux organismes bailleurs de fonds. Ces évaluations sont généralement restrictives dans la mesure où elles se concentrent sur les objectifs précis définis au début du projet. Or, ces objectifs ne concourent pas toujours avec ceux que les populations ont perçus lorsqu'ils ont accepté de participer au projet.

Les cibles sont en général étroites, et les indicateurs de succès se limitent à ces cibles étroites, sans refléter les avantages que le projet de développement pourrait avoir pour les populations à une échelle plus large. Si le projet a permis aux populations d'améliorer leurs conditions de vie, de faire suivre des études supérieures à leurs enfants, de contribuer à l'achat d'un camion par le village, ce sont là autant de succès remportés. Le cadre de l'évaluation devrait alors être étendu au niveau de vie de la population et aux fonctions socio-économiques.

Il faut également voir dans les communautés des institutions dynamiques dont les structures et aspirations évoluent.

Pour s'adapter aux mutations du monde moderne, le village dispose de nouveaux modes d'association et de regroupement. Ce sont des groupes qui ne reposent plus exclusivement sur les liens traditionnels ou la parenté. De plus en plus d'associations voient le jour en fonction du sexe, de l'âge et de l'éducation : groupes confessionnels, groupes de femmes, d'hommes et de jeunes, et autres groupes éducatifs. Tous font partie des systèmes "communautaires" complexes.

Il est urgent de reconsidérer les tentatives de gestion et de développement déployées par les institutions. Il faut définir avec précision ce que l'on entend par "communauté", dans une situation considérée. Dans un exercice de réévaluation, on pourra prendre en compte les secteurs marginaux des communautés, tout en voyant dans les sociétés des structures diverses possédant leurs propres regroupements, associations et réseaux.

Dans un second temps, on pourra examiner concrètement la répartition par sexe et le rôle des femmes dans la structure globale du village ou du système communautaire. Pour bien comprendre les communautés, il faut bien voir que gérer des ressources équivaut essentiellement à gérer des populations. Si celles-ci ne sont pas prises en compte, toute tentative de gestion sera vouée à l'échec.

Il importe également de dresser l'inventaire des connaissances et des compétences : il ne faut pas se contenter de décrire les tâches à remplir, mais bien comprendre comment elles contribuent à faire fonc-

tionner les sociétés. Ainsi, il est essentiel de comprendre l'abondance saisonnière des espèces marines et terrestres pour cerner les habitudes de consommation des ressources des villages. Dans le contexte moderne, la fluctuation saisonnière de certains fruits sauvages permet d'atténuer l'exploitation des ressources marines car ils offrent d'autres moyens de générer des revenus. C'est sur leur connaissance des saisons que les populations fondent leurs méthodes de ramassage de coquillages ou de pêche. À Fidji, par exemple, la période de culture de l'igname revêt une énorme importance pour les habitudes d'exploitation d'autres espèces terrestres et marines.

La familiarité des populations avec leur habitat côtier leur permettait d'exploiter un large éventail d'espèces. En même temps, elles connaissaient bien les multiples usages qu'elles pouvaient faire de la zone côtière et les réglementaient. Or, devenant de plus en plus tributaire de la technologie, la connaissance traditionnelle des saisons, des habitats, des marées, des cyclones et de leur impact sur les populations côtières est en train de s'appauvrir, sinon de disparaître. Dans d'autres cas, la technologie et la connaissance introduites ne sont pas toujours assimilables par les populations. Si l'on ne tient pas compte

des connaissances, des compétences et des comportements existants, la base de survie des communautés côtières risque de disparaître.

Si l'on met trop l'accent sur la technologie scientifique moderne, les populations risquent de devenir trop attachées à des structures qu'elles n'auront pas les moyens financiers de maintenir à long terme. Il est donc nécessaire d'intégrer les explications, les méthodes et les compétences scientifiques modernes aux structures et fonctions traditionnelles existantes.

Les communautés ne peuvent pas revenir aux modes de vie de leurs ancêtres, mais il existe assurément un moyen d'incorporer leurs connaissances et compétences à des tentatives de développement et de gestion modernes. Les chercheurs, les développeurs et les autres personnes qui viennent coopérer avec les communautés devraient essayer de trouver un équilibre entre les connaissances traditionnelles et les acquis scientifiques modernes en interprétant et en utilisant à la fois les technologies traditionnelles et modernes. Comme nous l'avons vu plus haut, la gestion concerne essentiellement les populations et leur manière de gérer les ressources. Il est donc essentiel de commencer par comprendre les structures et les systèmes qui les régissent.

Cours régional sur l'exploitation et la gestion d'un commerce de produits de la mer à l'intention des Océaniennes

La section Formation halieutique de la CPS poursuit son programme régional de formation à la gestion des entreprises de pêche par un séminaire de quatre semaines sur l'exploitation et la gestion d'un commerce de produits de la mer à l'intention des Océaniennes. Ce séminaire aura lieu à l'École des pêches de Nouvelle-Zélande, à Nelson, du 12 avril au 7 mai 1999.

Les programmes régionaux de formation de la CPS s'adressent aux entreprises de pêche commerciale du Pacifique, et visent à aider une toute nouvelle industrie régionale de la pêche et créer des emplois dans ce secteur. Le principal objectif du séminaire est de donner aux Océaniennes qui exploitent un commerce de produits de la mer les moyens de perfectionner leurs compétences techniques et de mettre au point des stratégies afin de consolider leur entreprise. Le séminaire aura un contenu suffisamment souple pour répondre aux besoins particuliers des participantes, tout en s'articulant autour des trois grands thèmes suivants :

1. Système de production : Description des systèmes de production, principes de l'analyse des risques et points de contrôle critiques (HACCP), traitement et contrôle qualité des produits de la mer, valorisation, marketing et pratiques commerciales, visites de sites, essais pratiques de production,

2. Gestion d'entreprises : La déontologie commerciale, gestion des ressources humaines, solution de problèmes,

3. Planification et comptabilité : Tableurs et informatique comptable, interprétation des données financières, processus de planification des entreprises, gestion d'un plan d'action de l'entreprise.

Le cours a été conçu en collaboration avec l'École des pêches de Nouvelle-Zélande et l'industrie néo-zélandaise des produits de la mer conformément aux exigences réglementaires et aux impératifs de contrôle qualité des marchés internationaux des produits de la mer.

Il donne donc aux Océaniennes une excellente occasion de se perfectionner dans tous les domaines de l'exploitation et de la gestion d'entreprises de traitement des produits de la mer.

Pour toute information complémentaire, veuillez vous adresser à :

Michel Blanc, Section formation
CPS, BP D5, 98848 Nouméa
Nouvelle-Calédonie
Tél. : +687 262000, Fax : +687 263818,
Mél : Michelb@spc.org.nc

Des prix récompensent les efforts de développement au niveau local

L'attribution de prix récompensant des contributions exceptionnelles au développement au niveau local marquera l'un des temps forts des célébrations de commémoration du cinquante-troisième anniversaire des Nations Unies, qui se dérouleront aux Îles Salomon le 24 octobre 1999.

Le Conseiller technique en chef du programme de développement, d'administration et de planification participative (SIDAPP), Nestor Pestolos, vient d'annoncer l'attribution de ces prix, décernés avec le concours du Programme des Nations unies pour le développement en coopération avec le ministère de l'administration provinciale.

Selon le Dr. Pestolos, les prix, baptisés "SIDAPP Pipol Fastaem" rendront hommage à des personnes

ou des organisations ayant contribué à rassembler des populations sous la bannière d'objectifs et d'aspirations communs.

Les responsables du SIDAPP espèrent que ces prix attireront l'attention sur la nécessité d'accorder un soutien justifié aux activités de développement déployées par des membres de communautés rurales défavorisées et éloignées.

Le Dr. Pestolos a indiqué que les premiers prix seront décernés aux provinces de Malaita, Isabel et Rennell et que les provinces de Bellona et d'autres seront récompensées l'an prochain.

(Source : PACNEWS - Honiara)

Un coup d'accélérateur à la participation des femmes

par Giff Johnson

Nombre de gouvernements de la région Pacifique ont répondu au mouvement féministe des années quatre-vingts en créant un petit bureau des femmes, après quoi la bureaucratie a eu vite fait d'oublier la nécessité de promouvoir les intérêts des femmes. Tel est le constat exprimé par un agent de l'UNIFEM, le Fonds de développement des Nations unies pour la femme, au cours d'une récente visite à Majuro (Îles Marshall).

Un coup d'accélérateur a été donné aux efforts déployés pour intégrer les femmes aux activités principales de développement aux Îles Marshall et dans d'autres nations insulaires du Pacifique. Selon Rosa Linda Miranda, consultante auprès de l'UNIFEM qui dirige le Centre des femmes actives en politique dans la région Asie Pacifique, à Manille, il s'agit de retirer la lourde tâche qu'est la défense des "intérêts des femmes" à un bureau isolé pour la confier au gouvernement tout entier.

Une des principales initiatives prises aux Îles Marshall, avec le soutien de l'UNIFEM, vise à faire évoluer les conceptions quant à la participation des femmes et à faire suivre des séminaires aux fonctionnaires, de manière à intégrer les femmes aux activités courantes de toutes les administrations publiques.

Miranda vient d'achever une évaluation des programmes destinés aux femmes des Îles Marshall. Elle préconise toute une série de mesures pour accélérer le processus de "démarginalisation" des femmes dans le cadre du développement national. Ces recommandations seront soumises pour examen à l'UNIFEM et ses bailleurs de fonds et déboucheront éventuellement, d'ici la fin de 1998, sur l'octroi de crédits lors d'une conférence qui aura lieu à Fidji.

(Source : PACIFIC, septembre/octobre 1998)



Nouvelles d'ailleurs



Inde

Le projet GTZ/IOI d'éco-villages côtiers en Inde

Prof. R. Rajagopalan,
directeur du centre opérationnel de l'Institut international de l'océan (Inde)

Cet article, illustré de photographies, a été présenté lors du séminaire Éco-villages organisé à Malte par l'Institut international de l'océan, les 13 et 14 novembre 1997.

Avant-propos

Sous le nom à rallonge de Kulasekarapattinam Vadakoor se cache un petit hameau situé sur la côte est de la province du Tamil Nadu, près de Tutikorin, en Inde du Sud. La centaine de familles qui y habitent sont toutes des dalits (opprimés) qui appartiennent à une caste considérée autrefois comme intouchable. Pappa est une habitante typique de ce hameau englué dans la pauvreté. Son mari travaille comme coolie (homme de peine) et ne trouve pas de travail tous les jours. Les membres de la famille travaillaient comme ouvriers agricoles, mais la rareté des pluies, ces sept ou huit dernières années, a porté un coup sévère à l'activité agricole et à l'emploi.

Pappa ne possède pas de terre et sa cabane est même située sur une propriété foncière de l'État d'où la famille peut être expulsée à tout moment. L'eau est rare dans la région, la plupart des puits sont à sec. La faible quantité d'eau que l'on peut extraire de la nappe phréatique est salée. Pappa doit faire la queue de longues heures devant la fontaine publique. Même cette source est irrégulière et, certains jours, Pappa achète de l'eau à des riches de la région.

Soucieuse d'augmenter les revenus familiaux, Pappa s'est rendue un jour chez le prêteur local où elle a pu emprunter suffisamment d'argent pour acheter une chèvre. Mais elle a dû passer un marché verbal avec le prêteur : Pappa élèverait la chèvre et, lorsque l'animal

aurait des petits, la moitié serait donnée au prêteur. Cette pratique se perpétuerait d'une génération de chèvres à l'autre. Pappa tire certes quelques revenus de la vente des chèvres, mais elle est toujours liée par ce pacte avec le prêteur et peut difficilement le rompre pour la bonne raison que le prêteur appartient à une caste supérieure.

Rani est une voisine de Pappa. Si son nom signifie "reine", sa personne et son logement n'ont rien de royal. Plusieurs heures par jour, armée d'un grand tamis, elle patauge jusqu'au genou sur le littoral pour ramasser des coquilles. Elle dépose sa prise sur la plage et revient dans l'eau pour pêcher le lot suivant. On devine aisément qu'en fin de journée, elle vend des coquillages sur la plage ! L'intermédiaire qui les achète à Rani et d'autres femmes les charge sur un camion puis s'en va.

Rani a appris que les coquilles sont emportées jusqu'à un village éloigné du nom de Gujarat, mais elle ne sait pas pourquoi il y a quelqu'un, à Gujarat, qui a besoin d'autant de coquilles. Ce qu'elle sait, c'est qu'elle pourrait se faire de davantage d'argent en brûlant les coquilles pour les réduire en chaux. Mais pour cela, il faudrait acheter du charbon et, pour rentabiliser l'opération, acheter d'autres coquilles à ses voisins. Il lui faudrait des liquidités, mais elle ne peut réunir ces fonds. Le prêteur local se ferait un plaisir de lui accorder tout ce dont elle a besoin... mais à un taux d'intérêt de 120 pour cent par an !

Pappa et Rani ne sont pas isolées dans leur malheur. Dans le même hameau et dans d'autres villages côtiers de cette région, des centaines de familles dalit subissent le même sort sans issue. C'est à elles que s'adresse le projet GTZ-IOI Inde.

Le Fonds de l'ANAWIM

Préoccupée par l'arriération économique et sociale du village et les injustices et discriminations qui y sévissent, l'ANAWIM, une organisation non gouvernementale locale, s'est donnée pour objectif d'assurer l'autonomie et l'autosuffisance des villageois, en espérant qu'à long terme ils prendront conscience de leur potentiel et de leurs capacités, amélioreront leurs moyens d'existence et seront en mesure de vivre dans la dignité.

C'est pour atteindre ces objectifs que l'ANAWIM a décidé, dans un premier temps, de travailler avec les femmes des villages. Pour commencer, des cours de formation en confection et en dactylographie ont été organisés dans les villages. L'étape suivante consistait à aider les femmes à constituer des groupes officiels. Chaque groupe se réunissait une ou deux fois par mois pour débattre des problèmes communs.

Une souscription nominative mensuelle a été lancée auprès des membres et les fonds recueillis ont servi à octroyer des crédits aux membres nécessiteux, à un faible taux d'intérêt. L'ANAWIM a également organisé quelques cours de formation à la santé et l'hygiène ainsi qu'à la création d'emplois à domicile.

Au bout de trois ans, plusieurs villages avaient leurs propres groupes, qui commençaient à prendre confiance en eux. Leurs attentes croissant parallèlement, ils demandèrent à l'ANAWIM de les aider à se lancer dans des activités rémunératrices. C'est à ce moment que le centre opérationnel indien de l'Institut international de l'océan (IOI) est entré en scène et a décidé de mettre en œuvre le projet de l'Agence allemande de coopération technique (GTZ) avec le concours de l'ANAWIM.

Objectifs du projet

Le centre indien de l'IOI a entrepris l'élaboration de projets d'éco-villages dans l'idée que ceux-ci devaient se faire les défenseurs des pauvres, des femmes et de la nature. Les technologies les plus modernes seraient introduites dans les villages à condition d'être pertinentes et écologiques et de bien se marier avec la sagesse traditionnelle locale. Il existait, de fait, une parfaite synergie entre les objectifs du centre indien de l'IOI et ceux de l'ANAWIM. À partir de là, les objectifs du projet se formulaient aisément :

1. Préserver et rétablir l'équilibre écologique côtier par des mesures telles que : régénération des

mangroves, reboisement, mise en valeur des bassins versants, réduction de la pollution, etc.

2. Améliorer les conditions d'existence des communautés côtières, notamment des femmes, au travers d'activités rémunératrices et d'auto-assistance.
3. Tester les technologies compatibles avec l'environnement pour voir si elles répondent aux deux premiers objectifs.

Plan d'action

À l'issue de débats entre l'ANAWIM et le centre indien de l'IOI, le plan d'action suivant a été établi :

1. Renforcer les groupes de femmes existants ou en constituer dans d'autres villages.
2. Réaliser une enquête socio-économique dans les villages, en faisant appel aux membres des groupes de femmes.
3. En s'appuyant sur les résultats de l'enquête et les groupes de femmes constitués, réaliser une évaluation du développement rural participatif.
4. Évaluer les besoins des villageois et les technologies requises pour satisfaire ces besoins.
5. Rechercher des technologies écologiques appropriées en Inde et dans d'autres pays du monde à l'aide du réseau de l'IOI.
6. Expérimenter les technologies retenues et créer des unités de démonstration pour les plus fécondes.
7. Octroyer des micro-crédits au plus grand nombre de femmes possible au travers d'un fonds de roulement.
8. Sensibiliser les femmes à l'écologie côtière par des programmes de formation appropriés.
9. Poursuivre l'organisation de cours sur la santé et l'hygiène et sur les emplois à domicile.
10. Faire participer les hommes et les jeunes des villages au processus de développement, au niveau approprié.
11. Faire évaluer le projet par un expert indépendant.
12. Faire connaître les aspects du projet pouvant être reproduits ailleurs.
13. Tenir à jour la documentation relative au projet au fur et à mesure de sa progression.

14. Cesser d'intervenir dans les villages au bout de trois ans et entreprendre des activités dans d'autres villages.

Bilan

Formés dans les vingt villages concernés par le projet, les groupes de femmes sont en train de se consolider et d'élargir leurs effectifs. L'étape suivante prévoit la création de liens horizontaux entre des groupes appartenant à plusieurs villages, l'objectif étant de multiplier les interactions entre villages. Une enquête socio-économique a été réalisée sur les vingt villages, avec la participation active des membres des groupes de femmes. Les questionnaires remplis sont en cours de dépouillement et d'analyse.

Des stages de formation continuent d'être mis en place sur divers thèmes, notamment la santé et l'hygiène, l'écologie côtière et les entreprises à domicile. Les jeunes de certains villages ont commencé à s'engager dans la création de centres éducatifs pour aider les enfants des villages. Dans une prochaine étape, il s'agira d'amener les jeunes à prendre des initiatives en faveur de l'environnement : nettoyage et dessalement des étangs des villages, désherbage des champs, etc.

Après des discussions avec les groupes de femmes et des experts externes, la liste suivante de technologies écologiques envisageables a été dressée :

- Récolte de l'eau de pluie.
- Creusement et dessablage des étangs des villages.
- Recharge des aquifères.
- Prospection géologique des sources d'eau pérennes.
- Dessalinisateurs économiques
- Développement du couvert forestier, création de pépinières.
- Plantation d'arbres, d'herbages et de fourrages absorbant le sel et présentant une valeur économique.
- Irrigation au goutte-à-goutte.
- Biotechnologie
- Vermiculture
- Culture de la spiruline et des algues marines.
- Artemia, champignons, cornichons, etc.
- Fourneaux peu gourmands en combustible.
- Chambre froide non consommatrice d'énergie pour le stockage de légumes.
- Lanternes solaires.
- Recours à l'énergie éolienne peu coûteuse pour le pompage.
- Pompes à câble et galets
- Traitement des cendres volantes.
- Élevage de chèvres
- Entreprises de meulage.
- Chauffournage.
- Tressage de nattes en feuilles de palmier.
- Entreprises de confection

- Couture.
- Élevage de volaille.
- Entreprises d'ustensiles
- Vannerie
- Vente de légumes.

Les micro-crédits ont été octroyés sur les fonds du centre indien de l'IOI, et non sur l'aide de l'Agence allemande de coopération technique.

Problèmes actuels et potentiels

On a récemment constaté des tensions entre communes et des conflits de castes dans les régions sud de la province du Tamil Nadu. Heureusement, aucun incident ne s'est produit dans la zone couverte par notre projet. Les habitants des villages concernés sont en effet des gens pacifiques. Néanmoins, lorsqu'ils prennent conscience de leurs droits et commencent à s'affirmer, les choses peuvent prendre une tout autre tournure.

Il est également difficile d'inciter les villageoises à quitter leur travail pour venir participer à des programmes de formation. La perte de la recette d'une seule journée suffit à les en dissuader. Le projet prend en charge leurs repas et les frais de transport, mais cette indemnisation peut s'avérer insuffisante.

Bien que les bénéficiaires des micro-crédits aient été choisis par les groupes, ceux auxquels des prêts ont été refusés ne sont pas heureux, et certains ont quitté le groupe. Les villages qui n'ont pas encore été couverts par le programme sont également mécontents.

Dans certains villages où la même entreprise a été choisie par plusieurs bénéficiaires, il faut partager équitablement le marché. Il n'est pas certain que les bénéficiaires soient disposés à coopérer entre eux.

Le plan de micro-crédits doit être mieux documenté. Il importe d'examiner la rentabilité de chaque projet et de procéder à un suivi des activités des bénéficiaires.

Conclusions

1. Avant de mettre en œuvre un projet d'éco-village, il est indispensable de s'adresser à une ONG locale réputée.
2. Les grandes ONG ont leur propre programme d'action, souvent rigide, et des objectifs ne peuvent leur être imposés.
3. Les institutions universitaires et les organismes de recherche ne sont pas forcément de bon partenaires pour les projets d'éco-villages.
4. Chaque village est un cas particulier. Les groupes de femmes travaillent à des degrés d'efficacité

différents selon les villages. Les problèmes diffèrent également d'un village à l'autre.

5. Lorsque le groupe considéré ne possède ni terres ni ressources, toute activité axée sur la production est inutile.
6. Il n'est pas facile de trouver des informations sur les technologies appropriées, compatibles avec l'environnement.

7. Il n'est pas non plus facile de choisir une technologie. Les experts qui ont l'expérience des régions rurales semblent eux-mêmes divisés quant à la pertinence de telle ou telle technologie.

8. Pour assurer la pérennité des activités, il faut intégrer, en temps utile, toutes les catégories de la population, y compris les jeunes.

Canada

Renverser la vapeur

Plusieurs étés de suite, Josie Thombs a été la seule femme au sein d'un équipage de pêche hauturière entièrement masculin :

Je suis "un pêcheur". C'est ainsi que l'équipage m'appelle, et c'est le nom que j'accepte. Après tout, c'est ce que veut la tradition. Je fais exactement la même chose que les hommes, et ils ne me traitent pas différemment. Un jour, j'ai vu un beau bateau. J'avais toujours rêvé de travailler sur un bateau. J'ai donc affiché un avis disant : "Je travaille pour pas cher". À la première sortie, nous sommes restés 70 jours en mer. On aurait dit un camp d'entraînement. Ce mode

de vie s'infiltré en vous jusqu'à la moelle et c'est ce qui me fait revenir. Une relation à la je-t'aime-moi-non-plus. À la fin de l'été, je n'ai de cesse de débarquer.

Mais quand vient la fin de l'hiver, j'ai toujours hâte de remplir. Il faut un certain état d'esprit pour supporter cet environnement sur une longue période, et je ne pense pas que tout le monde en soit capable. Je ne veux pas dire que je suis plus forte que tout le monde. Je vois simplement le côté romanesque de l'aventure.

(Source : *Dalhousie, Alumni Magazine*, printemps 1998)

Afrique

Le programme de développement de la pêche de la communauté de Zula, Érythrée

Les communautés d'Érythrée, dans la péninsule des Somalis, ont été dévastées par de longues années de guerre et de catastrophes naturelles. Poussées par une famine générale, elles sont devenues tributaires de l'aide alimentaire. L'industrie de la pêche a complètement disparu. À la fin de la guerre, de nombreuses personnes sont rentrées d'exil pour retrouver des communautés où le chômage est élevé et où la production ne suffit pas à satisfaire aux besoins alimentaires locaux.

L'Assemblée du village de Zula, les associations locales de femmes et le gouvernement ont lancé un programme qui vise à mettre sur pied une industrie locale de la pêche, à créer des ressources alimentaires locales et des emplois. Ensemble, ils ont élaboré une initiative à petite échelle pour protéger l'environnement et éviter l'épuisement des stocks de poisson.

Quatre villages se livrent désormais à des activités de pêche côtière axées sur la communauté, à l'aide d'embarcations adaptées aux conditions de la baie de Zula. La vente de la prise sur les marchés locaux et à Massawa représente pour les familles de pêcheurs une nouvelle source de revenus et offre aux consommateurs indigènes un plus grand choix de produits. Des pêcheurs à pied, qui jettent des filets depuis le rivage, sont également soutenus par le projet. Les femmes apprennent à nettoyer et préparer le poisson et reçoivent une formation en nutrition. Le programme est étendu à d'autres communautés.

(Source : *Oxfam, Canada*, 1998)



Au Burkina Faso, le Fonds TeleFood de la FAO aide les femmes à vendre leur poisson

Disposer de quatre congélateurs, soixante balances et vingt glacières portatives : quelle différence ! Ce matériel, acheté grâce au Fonds spécial TeleFood de la FAO, a permis à deux groupes de femmes de Ouagadougou, Burkina Faso, de congeler le poisson de manière à pouvoir le transporter sous l'intense chaleur de l'Afrique occidentale.

Pour acheter ce matériel, les femmes, qui gagnent leur vie en revendant le poisson acheté à un grossiste, avaient contacté une banque, mais celle-ci exigeait des garanties qu'elles ne pouvaient apporter. C'est pourquoi le Fonds TeleFood a décidé de leur donner une chance. Voici le portrait de trois bénéficiaires du projet :

- Aliseta Nana fournit du poisson à plusieurs restaurants de Ouagadougou. À la saison sèche, lorsque la température grimpe jusqu'à 40 ou 50 °C, son poisson s'abîme très vite. Grâce à sa glacière,

Mme Nana a maintenant la possibilité de vendre à davantage de clients, et les restaurants, d'acheter du poisson de meilleure qualité.

- Sofie Makulma vend du poisson de porte à porte dans toute la ville. Une glacière lui permet de conserver ses marchandises pour ses déplacements.
- Edit Ouedraogo exploite un stand de poisson au marché. Si elle peut proposer davantage de poisson de meilleure qualité, davantage de chalands s'arrêteront à son stand. Elle pourra vendre la totalité de sa marchandise sans avoir à baisser les prix en fin de journée. Désormais, elle peut toujours conserver le poisson sur la glace et le vendre le lendemain.

(Source : Organisation des Nations unies pour l'alimentation et l'agriculture, 1998)

Mauritanie – un nouveau mode de conservation des prises

La Mauritanie est un pays désertique situé entre le Maroc et le Sénégal, peuplé de deux millions de personnes, et dont un pour cent seulement des terres est cultivable. La pêche maritime compte parmi ses rares ressources. Or, le transport du poisson depuis la côte Atlantique jusqu'au vaste arrière-pays pose un problème de conservation.

Le Fonds TeleFood a consenti un don de 7 878 dollars É.-U. à une coopérative de pêche de la capitale, Nouakchott, pour qu'elle améliore une opération de séchage du poisson.

Le projet a commencé, en janvier 1998, par l'identification du site de la nouvelle usine de séchage. Des experts ont pu apprendre à une cinquantaine de

femmes à traiter le poisson. En mars, on a construit des tables de séchage acheté du matériel : baquets, couteaux, tabliers et gants. Une tonne de sel a été achetée pour 180 dollars É.-U.

En avril, le démarrage de la production à l'unité du front de mer marque une étape qui laisse espérer que l'on pourra relever ce double défi : améliorer la vie des ouvrières et de leur famille tout en créant une bonne source de protéines pour les citoyens éloignés.

(Source : Organisation des Nations unies pour l'alimentation et l'agriculture, 1998)

Le SIRMIP est un projet entrepris conjointement par 5 organisations internationales qui s'occupent de la mise en valeur des ressources halieutiques et marines en Océanie. Sa mise en oeuvre est assurée par le Secrétariat général de la Communauté du Pacifique (CPS), l'Agence des pêches du Forum du Pacifique Sud (FFA), l'Université du Pacifique Sud, la Commission océanienne de recherches géoscientifiques appliquées (SOPAC) et le Programme régional océanien de l'environnement (PROE). Ce bulletin est produit par la CPS dans le cadre de ses engagements envers le SIRMIP. Ce projet vise à



Système d'Information sur les Ressources
Marines des Îles du Pacifique

mettre l'information sur les ressources marines à la portée des utilisateurs de la région, afin d'aider à rationaliser la mise en valeur et la gestion. Parmi les activités entreprises dans le cadre du SIRMIP, citons la collecte, le catalogage et l'archivage des documents techniques, spécialement des documents à usage interne non publiés; l'évaluation, la remise en forme et la diffusion d'information, la réalisation de recherches documentaires, un service de questions-réponses et de soutien bibliographique, et l'aide à l'élaboration de fonds documentaires et de bases de données sur les ressources marines nationales.

Ouvrages et publications



Fish Processing Technology in the Tropics

Jasmin Espejo-Hermes
(336 pages, 20 dollars É.-U. + frais de port)

À commander à l'éditeur :
Tawid Publications, 102B. Gonzales St. North Xavierville
Quezon City, Philippines
Télécopieur : (632) 426 0578

The Pacific Small Business Ideas Book

Andrew Shadrake
Development Solutions, P.O. Box 2307
Wellington, New Zealand
Mél : PacificIdeasBook@developmentsolutions.co.nz

Ce petit ouvrage de 77 pages donne des renseignements essentiels sur les solutions adéquates, les règles à respecter et des adresses à contacter pour créer des entreprises artisanales dans la région Pacifique. Soixante idées d'activités sont suggérées, notamment : poisson séché, poisson fumé, élevage de bœufs géants, élevage de tilapias, élevage de crevettes, conditionnement de produits locaux pour les touristes et éco-tourisme. L'ouvrage contient également des adresses utiles et des conseils sur les aspects à étudier avant de créer une entreprise artisanale. Il indique les critères à examiner et les informations à recueillir avant de choisir une implantation et un domaine d'activité. Il oriente ensuite le lecteur vers les contacts pertinents et des sources d'information écrites plus précises.

Women, Marine Awareness and Marine Conservation in Samoa

Posa Skelton and G. Robin South
Rapport technique, Marine Studies Programme
University of the South Pacific
P.O. Box 1168, Suva, Fidji

Ce rapport technique examine la participation des femmes samoanes aux campagnes de conservation et de sensibilisation aux questions maritimes. Il souligne l'importance du rôle des femmes dans toutes les stratégies de développement durable et étudie les possibilités de renforcer ce rôle.

Publications de la CPS

Créer une petite entreprise - Guide destiné aux femmes travaillant dans le secteur des pêches

Rédigé à l'intention des femmes qui souhaitent créer une entreprise de pêche artisanale, ce manuel examine notamment les méthodes à appliquer pour se livrer à une étude de faisabilité préliminaire, établir un plan stratégique, créer, contrôler et évaluer une entreprise. Ces informations sont utiles à tout créateur d'entreprise. Rédigé sous forme de manuel, ce fascicule comporte des exercices à pratiquer en groupe de travail, des annexes utilisables pour la projection de transparents et des documents à distribuer, il peut donc être utilisé dans le cadre d'un atelier de formation.

Méthodes pratiques de conservation des produits de la mer - Salage et séchage

Une question souvent posée par les femmes de nombreux pays insulaires concerne la conservation des aliments à long terme. Ce manuel indique comment allonger la durée de stockage des produits de la mer et les conserver dans un état propre à la consommation ultérieure. Il enseigne les principes et méthodes de deux techniques de conservation, le salage et le séchage. Rédigé sous forme de guide de formation des formateurs, le manuel fournit des informations détaillées, des exercices pratiques, et comporte des outils pédagogiques audiovisuels et des photographies. Ces deux manuels ont été produits en 1997 par la section Promotion du rôle des femmes dans le secteur des pêches, avec le concours financier de l'Agence canadienne de développement international. Des exemplaires ont été adressés à titre gracieux aux correspondants nationaux des services des pêches et de la condition féminine, ainsi qu'aux conseils des femmes nationales. Tout exemplaire supplémentaire est facturé 1 000 CFP (environ 10 dollars É.-U.).

Contact : La préposée à la diffusion des publications
CPS, BP D5, 98848 Nouméa Cédex, Nouvelle-Calédonie
Tél. : +687 262000
Télécopieur : +687 263818
Mél : Idat@spc.org.nc